

## LE GISEMENT PÉRIGORDIEN DE MAISIÈRES-CANAL (1966) (1)

par

J. DE HEINZELIN

Le dépouillement des protocoles de fouille et des collections du gisement périgordien de Maisières-Canal est presque achevé. Les résultats scientifiques seront inclus dans une série de mémoires de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, qui se distribueront comme suit :

1. Stratigraphie par J. de Heinzelin et P. Haesaerts.
2. Industrie par J. de Heinzelin.
3. Faune par A. Gautier et J. De Coninck.
4. Palynologie par B. Bastin.
5. Sédimentologie par F. Gullentops.

L'exposé d'aujourd'hui résumera essentiellement les parties 2 et 3. La stratigraphie fait partie de la thèse de doctorat de M. Haesaerts, en cours d'élaboration ; je n'en découvrirai que le minimum nécessaire à la compréhension du reste et il faut considérer que les résultats acquis par M. Haesaerts ne sont pas encore du domaine public, sauf pour ce qui en a été dit dans la thèse de M. Bastin, les deux chercheurs travaillant en complet accord.

A l'origine de la découverte se trouve M. Gilbert Bois d'Enghien, qui détecta la riche accumulation dite par après du « Champ de Fouilles », dans le fond des terrassements du Canal du Centre, à la cote 29 m soit environ 6 m sous le niveau de la plaine alluviale de la Haine.

A cet endroit, la stratigraphie était donc considérablement tronquée et il eût été impossible de situer le gisement dans un con-

---

(1) Communication présentée le 21 décembre 1970.

texte local complet sans le relier aux coupes encore existantes le long des berges.

Dans la Berge SW, un seul artefact remanié put être localisé. La Berge NE restée plus longtemps accessible fut soumise à un laborieux nettoyage qui fort heureusement révéla l'élément critique de l'argumentation stratigraphique : le prolongement du niveau d'occupation au sein des limons sous forme d'un Atelier de Taille lié au gisement principal par sa technologie et sa typologie.

Des traces dispersées d'industries plus tardives apparaissent plus haut dans la séquence ; elles sont bien différentes d'aspect mais leur pauvreté ne permet aucune diagnose typologique.

La séquence lithostratigraphique totale, telle qu'elle fut établie par M. Haesaerts, contient une centaine d'unités locales individualisées et toutes reconnaissables : sédiments, paléosols, dérangements qui, chacun, représentent un événement particulier dans une période du temps qui va de quelque 50.000 ans à nos jours. Ceci donne une idée du degré de précision atteint par l'analyse du terrain.

Selon le principe de travail admis par nous, toute notation de coupe doit être aussi objective et impersonnelle que possible, en tout cas non-interprétative. Seuls des symboles graphiques indiquent la nature différente des couches.

Dans un deuxième temps, une division lithostratigraphique formelle est proposée, tenant compte des relations de superposition d'une coupe à l'autre.

Dans un troisième temps, une séquence lithostratigraphique d'ensemble est élaborée, dans laquelle sont introduits les arguments paléontologiques, archéologiques, paléoclimatiques et hydrographiques.

L'occupation du Champ de Fouilles prend place au cours d'une petite oscillation climatique tempérée froide qui suit l'Interstade de Stillfried B (jusqu'il y a peu dénommé Paudorf). Nous suggérons le nom d'« Interministade de Maisières », inclus dans le début du Pléniglaciaire supérieur du Dernier glaciaire.

Les datations C<sup>14</sup> réalisées par le laboratoire de Groningen viennent à l'appui de cette interprétation : l'horizon d'occupation M. H. est daté : GrN-5523 : 27.965 ± 260 B.P. (26.015 B.C.).

Un paléosol humique sous-jacent M.D. est daté : GrN-5690 :  $30.780 \pm 400$  B.P. (28.830 B.C.), ordre de grandeur de la fin de l'Interpléniglaciaire et du dernier paléosol de l'Interstade de Stillfried B (ex-Paudorf).

Il n'est pas nécessaire, pour notre propos, de s'engager plus avant dans les arguties stratigraphiques, les corrélations et dénominations changeantes des stades et interstades.

Il me paraît au contraire utile de résumer ce qu'on sait de la faune et de la flore de l'horizon d'occupation du Champ de Fouilles.

— Faune de mammifères (A. GAUTIER) :

Autochtones : *Mustela* sp. = hermine ; *Arvicola amphibius-terrestris* = rat d'eau ; *Microtus agrestis-arvalis* = campagnol.

De chasse : *Ursus arctos* = ours brun ; *Alopex lagopus* = renard polaire ; *Elephas primigenius* = mammouth ; *Equus* sp. = un cheval ; *Rangifer tarandus* = renne ; *Cervus elaphus* ? = un cervidé, probablement cerf élaphe ; *Bos* ou *Bison* = auroch ou bison ; *Lepus timidus* = lièvre variable.

— Faune d'oiseaux (P. BALLMAN) :

*Lagopus* sp. = lagopède (d'Écosse) ; *Lyrurus tetrix* = tetras lyre ; *Nyctea scandiaca* = chouette harfang ; *Corvus corax* = grand corbeau.

— Faune de mollusques (J. DE CONINCK) :

*Pupilla*, *Helicella*, *Trichia*, *Agriolimax* mieux représentés que *Succinea*, association de sol relativement sec.

— Absolument aucune trace de poisson, bien que le site fût en bordure de rivière.

— Dans les diagrammes polliniques (B. BASTIN), les spectres diffèrent peu d'une couche à l'autre et la contribution des éléments remaniés, apportés par la rivière, est grande. Le spectre de l'horizon d'occupation indique une dominance de la steppe froide, avec moins de 10 % de pollens d'arbres, ceux-ci étant le Pin, le Bouleau et l'Aulne. Juste en dessous se marque une poussée de composées liguliflores (pissenlits), plantes pionnières de sols jeunes.

— Un seul minuscule fragment de bois carbonisé fut recueilli mais une multitude de fragments d'os brûlés étaient éparpillés avec l'industrie, régulateurs de la combustion de graisses dans des appareils de chauffage.

Ces éléments, joints à la lecture détaillée de la stratigraphie permettent une reconstitution assez fidèle du milieu au moment de l'occupation paléolithique.

Lors d'une courte rémission des conditions périglaciaires du début du Pléniglaciaire supérieur, une population de chasseurs installa son camp presque à fleur des eaux de la Haine, sur un petit promontoire récemment exondé mais déjà bien drainé.

L'ampleur du plan d'eau voisin et le relief accidenté de l'arrière-pays favorisaient la diversité des biotopes naturels ; la steppe froide dominait le paysage mais était, le long de la rivière, interpénétrée par une mosaïque de milieux plus humides.

Ainsi s'explique la diversité de la faune de chasse, qui est comme l'échantillonnage réuni de plusieurs biotopes de climat nordique, à peu près comparable à celui de l'extrême nord de l'Europe aujourd'hui.

Le séjour au camp ne fut sans doute pas très long : quelques semaines ou une saison, une halte saisonnière sur un trajet migratoire. La halte ne fut pas renouvelée à cet endroit précis mais il me paraît hautement vraisemblable que d'autres emplacements analogues ont été occupés dans les environs, encore inconnus de nous ou maintenant détruits.

Comme ceux qui ont participé aux fouilles s'en souviendront, bien des difficultés ont menacé les excavations. Ce fut grâce au Dr. F. Twiesselmann, chef de la Section Anthropologie et Préhistoire de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, épaulé par M. J. Bregentzer, président de la Société de Recherches préhistoriques en Hainaut, que l'initiative fut prise au bon moment et que les moyens d'action nécessaires furent réunis rapidement.

Ce fut une fouille de sauvetage, impromptue, pressée par le temps disponible, battue par les intempéries et, le plus grave, sapée par les venues d'eau souterraine. Nous en devons le succès, pour une bonne part, à la ténacité et à la constance des membres du personnel technique de l'I.R.S.N.B., qui séjournèrent sur place quinze semaines environ.

Autour de ce noyau s'activa la bonne volonté générale venue de Mons, de Bruxelles, de Louvain, de Gand et d'ailleurs. L'intégration des protocoles de fouille doit tenir compte de l'inévitable hétérogénéité introduite par toutes ces allées et venues ; on sait aussi que le bloc de fouille était largement interrompu

par les puisards que le découvreur y avait creusés auparavant.

Le première question à laquelle il fallait répondre était celle-ci : y a-t-il un seul ou plusieurs niveaux industriels ? Dans la coupe principale J-K on voit en effet que les artefacts peuvent provenir de plusieurs paquets sédimentaires différents.

En bas, un sol d'occupation indubitablement en place (M. H. et ses satellites). Plus haut, des paquets dérangés, des sables graveleux ou même des coulées crayeuses (M.M., M.N., M.O.) où la densité en artefacts peut être aussi grande que dans le sol d'occupation.

Les assemblages typologiques de ces paquets sont-ils différents ou identiques ? Difficulté majeure, les objets récoltés présentaient des « degrés de fiabilité » différents suivant les avatars de la fouille.

Nous disposions en effet des collections d'industrie lithique suivantes :

— Collection Bois d'Enghien, récoltée en vrac et avec tri partiel = 387 outils. Je désire ici remercier le découvreur de m'avoir permis l'étude de son matériel avec une grande libéralité.

— Collection résultant du lavage du tas de déblais de M. Bois d'Enghien = 404 outils. Pièces à ajouter à sa collection pour rétablir le total originel provenant des endroits fouillés par lui.

— Collection des Fouilles de l'Institut provenant à coup sûr du sol d'habitation ou de ses satellites = 167 outils.

— Collection des Fouilles de l'Institut provenant à coup sûr des couches supérieures du sol d'habitation = 306 outils.

— Collection des Fouilles de l'Institut dont la position stratigraphique originale pouvait prêter à doute : 292 outils.

Soit au total 1556 outils lithiques.

Ces 5 collections ont été comptabilisées à part suivant la liste-type du Paléolithique supérieur établie par de Sonneville-Bordes et Perrot. De la comparaison des pourcentages obtenus et de par la présence de « types-clefs » dans chaque groupe, il résulte qu'il n'existe qu'un seul ensemble industriel, confirmant l'observation stratigraphique.

Ce qui s'est passé peut être résumé ainsi.

Une occupation, sans doute relativement courte, eut lieu au cours de l'accumulation lente de colluvions humiques en bordure



tement apparentés. Une meilleure concentration des données est ici obtenue par l'emploi d'une double échelle logarithmique. On admet de figurer sur les axes toutes les valeurs égales ou inférieures à 0,1, par conséquent aussi 0.

Les points de deux industries complètement identiques tomberaient sur la bissectrice.

Avec le Périgordien I, Maisières-Canal a en commun une grande variété de racloirs, trait qu'on suppose hérité du Paléolithique moyen. Il en diffère par un enrichissement considérable en outils variés sur lames et des pointes très élaborées, traits caractéristiques de Paléolithique supérieur.

Avec le Périgordien III.1. (un Périgordien supérieur), Maisières-Canal a en commun ses grattoirs, perçoirs, becs et la variété des burins, quoique ceux-ci se distribuent autrement. Il en diffère radicalement par l'absence de gravettes, la présence de pointes et outils à pédoncule, de pointes à face plane et à cran, moins de pièces à troncature et encoches, la présence de racloirs et l'absence presque totale de lamelles à dos.

Avec le Périgordien V.1, Maisières-Canal a en commun une partie des grattoirs (hormis grattoirs à museau et caréné), les outils composites, quelques rares couteaux audi-chatelperron, une excellente représentation des pointes et outils à pédoncule, la présence de pointes à cran. Il en diffère radicalement par l'absence de gravettes, la faible fréquence des lames à bord abattu, la présence de pointes à face plane, la richesse en racloirs, la quasi-absence des lames à dos. Il en diffère à un degré moindre par une plus grande richesse en burins (surtout dièdres), plus de pièces à troncature, plus d'encoches et de denticulés.

Avec le Périgordien de Corbiac, en Dordogne, Maisières-Canal n'est pas dépourvu d'analogies : fréquence des grattoirs, burins, lames à bord abattu, troncatures, lamelles et surtout une sorte de parenté générale du graphique cumulatif régulièrement étalé, avec une saute principale aux burins dièdres, d'angle et sur troncature ; la technologie du débitage est dans son principe identique ; en revanche, des types caractéristiques s'excluent mutuellement ou se réduisent de l'une à l'autre industrie : Corbiac a de nombreuses gravettes, plus de denticulés et de lamelles à dos mais n'a pas les pointes à face plane ni les pointes à cran, extrêmement peu de pointes pédonculées et guère de racloirs.

Avec le Gravettien oriental de Dolni Vestonice, Maisières-Canal a en commun le total et la distribution des grattoirs, les perçoirs et becs, le total et une partie de la distribution des burins, une faible représentation des pièces à bord abattu, les pièces à troncature, la présence de pointes à face plane et de pointes à cran. Il en diffère radicalement par l'absence de gravettes, l'abondance de pointes et outils à pédoncule (pourtant non totalement exclus à Dolni Vestonice), les pièces et pointes à cran, la variété des racloirs et la quasi-absence des lamelles à dos. Il en diffère à un degré moindre par l'absence de quelques types de burins, la faible représentation des couteaux audi-chatelperron, plus de pointes à face plane, d'encoches et de denticulés.

Avec le Proto-Solutréen, Maisières-Canal a en commun l'absence de gravettes, les pièces à troncature, les pointes à face plane, la quasi-absence des lamelles à dos. Il en diffère par la distribution des grattoirs d'où sont exclus les carénés et les museaux, le moindre pourcentage de perçoirs et becs, la distribution des burins bien que ceux-ci soient presque également abondants, la présence de pointes et outils à pédoncule et de pointes à cran, la variété des racloirs.

Maisières-Canal paraît différemment connecté à toutes ces industries à la fois, gardant certains traits archaïques de l'une, empruntant tel outil à l'exclusion de tel autre, combinant des types qui ailleurs sont disjoints ou même innovant peut-être comme pour les pointes à face plane, les pointes à cran et certains outils à pédoncules.

On peut d'ailleurs construire un « hybride hypothétique » qui ressemble à s'y méprendre à Maisières-Canal, en calculant les chiffres de pourcentage de la manière suivante :

a. éliminer des listes les types importants qui sont absents à Maisières-Canal. Ce sont des outils dont l'usage a été pour quelque raison abandonné à Maisières bien qu'ils fussent connus des Périgordiens : grattoirs carénés et à museau, gravettes et lamelles à dos.

b. recalculer sur 100 %.

c. moyenne par type ou par groupe de types entre les cinq termes de comparaison proposés : P.I, P.III.1, P.V.1, Dolni-Vestonice, Proto-Solutréen.

La coïncidence entre cet hybride hypothétique et Maisières-Canal justifie l'hypothèse d'une jonction de plusieurs traditions.



Les principales pièces de l'industrie osseuse méritent un commentaire particulier.

Parmi les objets en ivoire :

— épingle en ivoire formée d'un fût à section circulaire qu'un étranglement relie à une tête perforée, décorée latéralement de 7 et 10 traits transversaux. Je lui suppose l'usage d'une épingle à cheveux ; la tête perforée a pu supporter une décoration légère de plumes ou de fleurs. Ce n'est certainement pas une épingle ni un outil. Je n'en connais d'analogue que dans le Konstienkien.

— des bords de récipient, l'un d'un diamètre original de 11-12 cm, l'autre d'un diamètre intérieur-extérieur de 2 et 3 cm.

— des fragments de sagaie, des poinçons et des dardillons.

— des plaquettes à décoration losangique.

L'angle formé par les traits est sensiblement constant sur une même pièce. Il est soit de l'ordre de 43, de 50 ou de 62 grades.

L'espacement entre les traits est plus uniforme et il se répartit nettement autour d'un module de 2 mm. Sur 90 mesures faites suivant des alignements aussi continus que possible :

moyenne = 2,0000 mm.

écart-type =  $\sigma$  = 0,3242 mm.

Ces gens disposaient donc d'un calibre ou module de longueur valant exactement 2 mm.

L'application du module permet aussi de comprendre le pourquoi des orientations préférentielles des séries de traits. Pour construire les réseaux, il suffit de respecter les règles suivantes :

a. pour faire un réseau à 43 grades, on reporte 8 fois le module à partir d'un point d'origine le long d'un trait et on trouve ainsi le point d'intersection de la 5<sup>e</sup> ligne oblique.

b. l'orientation se déduit de la construction entre les deux points d'un triangle rectangle dont un côté vaut 5 modules ; ceci peut se réaliser par l'intermédiaire d'un gabarit préparé si on ignore le tracé du cercle.

Le report du module a été, dans un cas, matérialisé sous la forme de petits traits de repérage sur la bande bordière (erreur moyenne de 0,13 mm sur l'espacement des traits).

La construction géométrique qui vient d'être suggérée nécessite, au minimum, l'acquisition des notions suivantes :

— module de longueur reporté par addition ; multiplication et division de segments de droite.

— numération, très vraisemblablement à base 5 (la main).

— droites parallèles.

— triangle rectangle ; la définition de l'angle droit est, de toutes ces notions, la plus élaborée ; elle nous porte déjà aux sources de la pensée euclidienne.

Parmi les objets en os :

— plusieurs fragments d'os longs ou de côtes de grands animaux, utilisés.

— des percuteurs (alors que les percuteurs de pierre sont entièrement absents).

— des phalanges de renne cassées ou perforées, qui, utilisées en sifflet, rendent le son d'un appeau, l'un pour l'appel du faucon, l'autre pour l'appel du courlis cendré (IR-O-12).

— plusieurs diaphyses marquées de coches.

— fragment de diaphyse d'un os d'oiseau coupé à longueur et coché. L'objet, d'une longueur de 4 cm environ, est entier ; il est fortement patiné en brun et revêtu de la douce polissure des ossements restés longtemps en usage ou contenus dans une poche de cuir. C'est à la fois un sifflet (non un appeau) et un calendrier.

D'un côté du fragment de diaphyse, on lit 28 traits ou groupes de traits dont l'élaboration originale peut se reconstituer de la façon suivante.

Une série fantôme de 28 traits transversaux est comme sous-jacente, presque entièrement effacée par des raclures longitudinales.

Une seconde série de traits commence en (a), oublie la position (c), s'affermi en (h), (i), (j) puis se perd avant d'atteindre un terme de comptage préconçu en (p).

De (a) à (p) inclus, il y a 15 positions prévues. Une interprétation qui se présente d'elle-même est que cette notation était destinée à couvrir un demi-mois lunaire, la moitié claire où les 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> nuits sont celles de la pleine lune. Tel était encore le principe du calendrier celtique, par exemple.

Maintenant que nous connaissons quelque peu le mode de vie, le milieu naturel, les traces de la culture matérielle et de l'acquis intellectuel de nos gens, prenons un peu de recul et voyons

à l'échelle de la géographie régionale quels sont les facteurs qui ont pu motiver le choix particulier de ce site de campement.

— Son exposition est méridionale ; au nord, l'arrière-pays s'élève rapidement de plus de 50 m, circonstance favorable à la variété des milieux naturels.

— Il est le premier qui commande le défilé entre la basse-vallée de la Haine, très étalée, et le réseau supérieur, plus incisé ; il fait face à une chaîne de hauteurs qui, par le cap de Nimy, la terrasse du Bois d'Havré, le Mont-Panisel, le Bois-la-Haut et le cuesta d'Harmignies mène directement vers le sud, à l'écart des dépressions mal drainées de la Haine, de la Trouille et de la Cuve de Saint-Symphorien.

— Le gué commandé par cette position était tout aussi important pour les déplacements de la faune que pour le trafic humain.

Dans un contexte régional plus large encore, la fermeture du bassin supérieur de la Haine constitue une région naturelle propice à beaucoup de contacts. Vers l'ouest se relayent sur 120 km de distance les expansions marécageuses de la Haine, de la Scarpe et de la Lys qui, à l'état naturel, étaient malaisément guéables. On peut croire que, de ce fait, les voies de migration des grands animaux étaient rabattues comme autant de lignes de rappel vers le bassin supérieur de la Haine, où Maisières était le premier gué accessible. En bref, le site commandait une voie de migration obligée.

Pour terminer, interrogeons-nous sur les connexions possibles de notre industrie avec d'autres.

Les seuls rapprochements possibles sont de nature typologique ; on n'a recueilli aucun objet exotique dont l'origine puisse être tracée à coup sûr et indiquer une voie de cheminement, sauf peut-être deux fragments très abîmés de coquilles de gastéropodes qui pourraient provenir du Bassin de Paris.

— Les rapports et différences avec un choix d'industries du Paléolithique supérieur ont été précédemment esquissés. On pourrait résumer Maisières en disant que c'est un Périgordien V.1 qui a perdu ses gravettes et qui est le porteur contradictoire d'une charge d'éléments archaïques en même temps que d'éléments nouveaux qui préfigurent le Solutréen inférieur. L'originalité de l'assemblage typologique de Maisières-Canal justi-

fie l'adoption d'une dénomination particulière, que je suggère « Périgordien hennuyer ».

Il existe, en Europe occidentale, quelques autres traces fugaces mais réelles de notre Périgordien hennuyer. En Belgique, des sites satellites peuvent avoir existé à Spy, Goyet, au Trou Magrite où des pointes pédonculées furent autrefois recueillies. Malheureusement, les circonstances de fouille de ces sites ne permettent pas d'en dire plus, de même pour un site possible en Angleterre. Le Nord de la France n'a rien livré de comparable mais, dans le Bassin de Paris, un rapprochement s'impose avec un agglomérat (et un seul) du Cirque de la Patrie près de Nemours : le « gisement Font-Robertien » mentionné dans la publication de Cheynier et Alimen. Non loin de là, le site de Beau-regard présente aussi des analogies.

Le Périgordien hennuyer peut avoir eu une aire de répartition assez vaste et la pauvreté de ses témoignages n'est peut-être due qu'aux circonstances d'enfouissement qui rendent les gisements peu accessibles : recouverts profondément sous les plaines alluviales ou sous des manteaux de limon. J'y vois pour ma part une variante nordique du Périgordien V.1.

Tous deux sont sensiblement contemporains, 28.000 à 27.000 B.P.

Reste à expliquer la présence, à Maisières, de pointes à face plane, allant de pair avec l'usage fréquent de la retouche plate, notamment sur certaines pointes pédonculées. Ici apparaissent des éléments typologiques qui ne s'affirmeront que 7 à 8.000 ans plus tard dans le Solutréen français.

Invention ou diffusion d'une acquisition technique, nul ne peut en décider mais s'il s'agit d'une diffusion, son origine doit se tracer en Europe centrale et orientale. Là existaient depuis longtemps des industries à pointes foliacées où la retouche plate était largement utilisée et où pointes à face plane et pointes pédonculées apparaissent aussi, dans diverses traditions dérivées.

Par son industrie osseuse, Maisières a d'ailleurs « quelque chose d'oriental », certes malaisé à caractériser en l'absence d'inventaires systématiques et standardisés.

Un large dépouillement (non prétendu exhaustif) de la littérature ne m'a permis de repérer que trois sites orientaux qui pourraient peut-être se comparer à Maisières, à la fois par l'âge

et par l'assemblage typologique. Aucun malheureusement n'a été décompté suivant les listes standard.

L'un est la couche V de la grotte de Stanca Ripicini sur le Prut, en Podolie, ni datée ni inventoriée. Un deuxième est le couche IX ou X de Molodova V sur le Dniestr : datations contradictoires et inventaire complet non publié ou non accessible. Le troisième est la couche supérieure de Telmanskaia, sur le Don, elle aussi non datée et seulement partiellement inventoriée. Ces sites et Maisières-Canal et Telmanskaia sont-ils très éloignés dans le temps, n'offrent-ils qu'une convergence accidentelle ou bien peut-on rechercher quelque parenté, même indirecte ?

Les comparaisons typologiques nous conduisent à plus de questions que de réponses ; sur le nombre (mal imaginable) de sites préhistoriques qui ont été fouillés, combien peu sont connus avec une précision objective suffisante et combien disparates sont le plus souvent les publications. La monographie consacrée par Klima à Dolni Vestonice est un modèle trop rarement suivi.

Contentons-nous pour l'instant d'apporter à nos impressions une cohérence plausible et sans prétendre pour autant que la vérité est ainsi dite.

J'imagine que vers 28.000 B.P., au tout début du Pléniglaciaire supérieur du Dernier Glaciaire, existaient deux variantes de Périgordien à pointes pédonculées : variante méridionale en Périgord essentiellement, variante nordique dans le Bassin de Paris et dans la région gallo-belge.

J'imagine aussi que ces deux variantes d'une même culture matérielle étaient pratiquées par des populations qui poursuivaient des circuits de migration différents. Les porteurs de la variante nordique du Périgordien hennuyer conservèrent dans leur industrie certains traits archaïques : fréquences élevées des racloirs, des pointes levallois, des lames appointées. De contacts établis avec des traditions orientales résulta l'adjonction de types d'outils qui évoquent le Solutréen inférieur ; pour quelque raison, l'usage de la gravette a été dédaigné.

La longue et profonde détérioration climatique du « WIII » qui causa notamment le dépôt du Dernier Limon Éolien modifia considérablement les conditions de vie dans nos régions, alors soumises à un régime périglaciaire et peut-être désertées.

Ce n'est qu'au cours de l'Interstade suivant de Laugerie que réapparurent en Europe occidentale les pointes à face plane et la retouche plate, avec l'intrusion du Solutréen vers 20.000 B.P.

Dans ce qui vient d'être dit, il convient de faire la différence entre les faits objectivement établis et les digressions imaginaires à l'aide desquelles j'ai tenté de les lier. Ne nous attardons pas plus à des interprétations forcément transitoires où nous sommes obligés de sauter par-dessus nos ignorances. Retenons surtout que l'apport du gisement de Maisières-Canal, quant aux faits nouvellement établis, est considérable. Grâce à un effort commun, et grâce à l'efficacité de tous ceux qui s'y sont appliqués, un point de référence ferme dans l'archéologie du Paléolithique supérieur est désormais acquis.

Adresse de l'auteur : J. DE HEINZELIN,  
rue Vautier, 31,  
1040 Bruxelles.